

À LIRE AUSSI

Congrès 2013 : un tournant pour le SPGQ	2
Le SPGQ quitte le SISP	2
Élections à la délégation	3
Comité de négo de la fonction publique	3
MTQ en Agence	3
Noël de la solidarité	3
Restructuration des sections	4
Augmentation salariale et PIB	4
Nouvelle tarification pour l'assurance collective	4



<http://www.facebook.com/lespgq>



<http://twitter.com/spgq>



<http://goo.gl/KMhZA>



Coordination

Michelle Monette

Rédaction

Michelle Monette

Secrétariat et mise en page

Claire Laplante



Richard Perron
Président

Depuis quelques semaines, j'ai démarré un blogue sur le site du *Huffington Post*. Je reprends ici quelques paragraphes d'un billet publié le 2 décembre 2013. Il est grand temps que les médias donnent l'heure juste à propos d'un risque sérieux qui pèse sur l'ensemble de la population : celui de ne plus pouvoir compter sur une fonction publique de grande qualité. Notre conférencier lors du dîner de l'assemblée plénière du congrès, Monsieur Jean-Paul L'Allier, a tenu à remettre les pendules à l'heure à ce propos.

Il faut cesser de se tirer dans le pied!

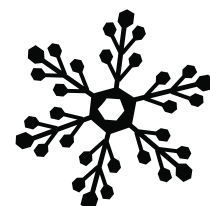
Enfin, nous ne sommes plus les seuls à le dire. Lors d'une allocution prononcée à l'occasion de notre congrès des 5, 6 et 7 décembre derniers, l'ancien maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, a dit qu'il fallait cesser de déprécier la fonction publique, parce que cela équivalait à se « tirer dans le pied ».

Je me permets de citer un large extrait d'un article relatant ses propos :

Un mauvais traitement imposé aux fonctionnaires entraîne de fâcheuses conséquences, estime l'ancien maire. Les experts finissent par désertir la fonction publique pour le secteur privé, où ils gagnent plus cher - et refilent une facture plus élevée au gouvernement. L'équilibre a été brisé. Et il faut le rétablir si on veut garder des gens au service de la communauté. Sinon, on va entrer carrément dans le corridor de "on s'en va dans le privé, on double nos revenus, et on charge le double au gouvernement - qui va payer pour".

Dans notre communiqué sur le projet d'Agence des transports, nous avons justement appelé le gouvernement à cesser cette habitude de régler à la pièce les difficultés de recrutement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, dans un marché de l'emploi très compétitif. Dans le cas du ministère des Transports, on ne parle pas de difficultés, mais d'un réel problème. Les cibles d'embauche ne sont pas atteintes parce que les salaires offerts sont insuffisants. La réalité, c'est que la fonction publique peine à recruter ses ressources professionnelles. ■

Pour lire la suite, ainsi que les autres billets publiés sur le blogue du président Richard Perron : <http://quebec.huffingtonpost.ca/richard-perron/>



**Nous vous souhaitons
une très belle année 2014!**

Congrès 2013 : un tournant pour le SPGQ

Une forte majorité de vos déléguées et délégués, réunis en congrès à Québec du 5 au 7 décembre derniers, ont voté en faveur de se doter d'un fonds de grève. Une mise au jeu de la démarche devant mener à sa mise en place a été faite lors du conseil syndical qui a suivi, soit les 12 et 13 décembre. C'est donc dire qu'il va y avoir des discussions dans chacune des unités de travail tant sur la forme que sur les modalités d'utilisation d'un éventuel fonds de grève. Ce sont les membres qui vont ultimement en décider lors d'une tournée de vote à cet effet.

Les congressistes ont aussi approuvé une résolution demandant la mise en place d'une campagne de valorisation du travail accompli par les professionnelles et professionnels de l'État pour la population. L'idée est de contrer auprès de la population l'image négative que véhiculent ceux qui veulent démolir l'État. La population ne réalise pas à quel point elle peut compter sur une expertise très profitable pour elle.

Dans le même esprit, les congressistes ont appuyé la mise sur pied d'un *think tank* (laboratoire d'idées) capable de riposter efficacement aux dénigreur des services publics et des syndicats qui représentent les travailleurs des services publics. On dit souvent que l'argent est le nerf de la guerre. Ceux qui ont intérêt à alimenter la propagande négative contre l'État et contre les personnes qui œuvrent au service de la population ont visiblement les moyens de leur ambition. À nous de nous doter de moyens de les contrer. ■



Le SPGQ quitte le SISP

Le dernier conseil syndical a voté à l'unanimité de ne pas renouveler notre cotisation annuelle au Secrétariat intersyndical des services publics (SISP). Les membres du conseil syndical ont ainsi traduit en un geste concret la décision du congrès de ne pas renouveler l'entente avec le SISP. Loin d'être un rejet des autres organisations membres du SISP, cette décision traduit plutôt la volonté de revoir nos alliances dans un contexte en évolution. À nous de trouver des formules qui vont permettre à toutes les organisations syndicales de resserrer les liens dans le respect de l'autonomie de chacune des composantes, qui sont autant de maillons du mouvement syndical. ■

Élections à la délégation

Tel que prévu aux statuts et règlements, tous les postes de déléguée ou délégué ainsi que de déléguée ou délégué substitut sont en renouvellement de mandat entre le 1^{er} février et le 15 mars 2014 pour une durée de quatre ans. C'est une très belle occasion de vous engager envers vos collègues de travail. Votre rôle consistera à animer votre unité de travail, à participer aux instances de votre syndicat et à diriger les membres ayant besoin d'aide vers les bonnes personnes-ressources. Vous pourrez bénéficier de formations en lien avec chacun de ces aspects. Qu'aurez-vous en échange ? La fierté de contribuer à faire avancer vos collègues et votre syndicat.

Vous êtes en réflexion et aimeriez en discuter avec quelqu'un ? N'hésitez pas à communiquer avec Jean Nadeau, secrétaire du SPGQ ou le conseiller Pierre Provencher, qui sauront répondre à vos questions. ■

Comité de négo de la fonction publique

Le comité de négociation de l'unité fonction publique sera formé des personnes suivantes : Francine L'Espérance, Manon Therrien, Yves Vachon, Dany Lévesque et Thérèse Chabot. Les membres de ce comité se mettront à l'ouvrage très tôt en 2014. Au programme : élaborer et négocier le projet de convention collective de la fonction publique en vue de son renouvellement prévu en 2015. D'autres comités de négociation ont été ou seront formés dans des unités parapubliques, notamment à l'Agence du revenu, dans les collèges et les commissions scolaires, et dans diverses sociétés d'État. À noter que votre convention collective n'échoue pas forcément en 2015. Informez-vous auprès de votre délégation syndicale. ■

MTQ en Agence

Lors du dernier conseil syndical, la première vice-présidente Francine L'Espérance, accompagnée des conseillers Martin Alarie et Gaëtan Hébert, a abordé la question d'une éventuelle transformation d'une bonne partie du ministère des Transports du Québec en Agence des transports. Nous avons exprimé publiquement notre forte réticence à ce que cette nouvelle structure ne soit pas soumise à la Loi sur la fonction publique. Nous allons défendre vigoureusement notre position lors d'une éventuelle commission parlementaire sur ce projet. Pour nous, il est pour le moins ironique que le ministre Gaudreault choisisse de soustraire l'Agence de la Loi sur la fonction publique. Les ratés mis au jour par la commission Charbonneau militent plutôt en faveur du maintien d'une telle indépendance. ■

Noël de la solidarité

Pour une 24^e année consécutive, les membres du SPGQ ont été sollicités pour contribuer à garnir les paniers de Noël, qui ont été remis à des personnes dans le besoin. Un grand merci à toutes les personnes qui ont donné généreusement.

Rappel historique

Lors des négociations pour le renouvellement de la convention collective en 1990, le SPGQ obtient des membres un mandat de grève de sept heures devant être utilisé à raison d'une heure à la fois. C'est en décembre 1990, après environ un an de négociation, que le SPGQ décide de faire une première sortie. Durant cette grève d'une heure, les professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec en ont profité pour recueillir, sur les lignes de piquetage, des boîtes de denrées alimentaires et des fonds destinés aux personnes et aux familles dans le besoin lors de la période des fêtes. La distribution a ensuite été effectuée par des organismes du milieu. C'est ainsi qu'est né le premier Noël de la Solidarité au SPGQ. ■

AGENDA SYNDICAL 2014

Janvier

Conseil syndical

30 et 31 janvier
Québec

Si vous êtes déléguée ou délégué, merci de faire circuler ce bulletin.

Encouragez vos membres à s'abonner à nos envois électroniques.



Pour vous inscrire à la liste de diffusion électronique des publications du SPGQ, veuillez visiter notre site Web et cliquer sur la zone DIFFUSION @ MEMBRES.

Vous avez oublié votre numéro de membre ? Veuillez composer l'un de ces numéros :

- 418 692-0022
- 514 849-1103
- 1 800 463-5079

www.spgq.qc.ca

Vous pouvez consulter le contenu de ce bulletin dans le site Web du SPGQ sous la rubrique **Je m'informe.**

Poste-publications convention n° 40011681

**Retour à l'adresse de Québec
ISSN 1916-954X**



Restructuration des sections

Le SPGQ compte désormais huit nouvelles sections syndicales, soit les sections R1 à R8. Ces sections sont composées de membres de l'Agence du revenu. Par ailleurs, les sections représentant les autres membres du SPGQ ont été remaniées pour tenir compte de ces changements. Comment savoir à quelle section vous appartenez ? Appelez-nous ou écrivez-nous par courriel, en indiquant votre adresse au travail (ainsi que l'étage si vous êtes dans un édifice gouvernemental de plusieurs étages) et nous vous l'indiquerons. Ou encore, contactez votre déléguée ou délégué : il se fera un plaisir de vous aider. ■

Augmentation salariale et PIB

Nos conventions collectives prévoient une majoration de traitement en lien avec la croissance du PIB qui pourrait prendre effet au 1^{er} avril 2013.

Statistique Canada a publié, le 8 novembre dernier, le produit intérieur brut (PIB) nominal du Québec pour l'année 2012, ainsi qu'une mise à jour pour les années antérieures.

Nous avons reçu une correspondance du Secrétariat du Conseil du Trésor. Dans celle-ci le SCT nous informait qu'appliquées dans le cadre de la disposition prévue à cet effet dans les conventions collectives, ces données ne permettent pas d'établir un correctif salarial à compter du 1^{er} avril 2013. ■

Nouvelle tarification pour l'assurance collective

À compter de la première période de paie complète du mois de janvier 2014, les personnes assurées pourront bénéficier d'une tarification réduite pour leur assurance collective :

- Assurance-vie (sauf mort et mutilation par accident et maladies redoutées) : -10 %
- Assurance traitement : -17,5 %
- Assurance maladie : -1,9 %

Pour la garantie d'assurance vie (sauf maladies redoutées), un congé de prime de 33,6 % sera accordé afin de maintenir le taux payé.

Pour plus de détails sur la tarification, veuillez cliquer sur l'onglet de La Capitale sur la page d'accueil du site Internet du SPGQ : www.spgq.qc.ca (colonne de gauche, vers le bas). ■